

# Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi, 9 février.  
Aujourd'hui, saint Cyrille; demain, sainte Scholastique.  
40<sup>e</sup> jour de l'année.  
Mardi: Lever, 7 h. 13; coucher, 16 h. 58.  
Lune: Pleine lune du 4; dernier quartier, le 11.

## MORT DE M. LE CHANOINE COQUÉRIAUX

DOYEN DE SAINT-ELISABETH  
Dimanche matin, vers six heures et demie, le vénéré Doyen de Saint-Elisabeth, M. le chanoine Coquériaux, a succombé aux suites d'une courte maladie.  
C'este fin prématurée a causé de la consternation dans toute la ville et surtout dans la paroisse, où le zèle et la bonté évangélique du défunt étaient un sujet de vénération.



M. LE CHANOINE COQUÉRIAUX  
doyen de Saint-Elisabeth, à Roubaix

Il avait passé dans sa famille à Saint-Amand, M. le chanoine Coquériaux se plaignait d'un point de pneumonie qu'il avait contracté en voyage de Valenciennes, puis armurier militaire en cette même ville, curé de Fontaine-au-Pire, de St-Vincent-de-Paul (Créteil) et Watteville, où il s'occupa du Pèlerinage diocésain de Lourdes, dont il devint le Directeur, fonction qu'il a remplie jusqu'à ces derniers temps. Il fut enfin nommé curé-doyen de St-Elisabeth, lourde charge qu'il remplissait depuis plus de dix ans.

Le chanoine Coquériaux fut désigné comme évêque de Lille, nommé l'abbé Coquériaux, chanoine honoraire de la cathédrale N.-D. de la Treille.  
Le 11 janvier dernier, M. le Doyen de St-Elisabeth avait le plaisir de procéder au baptême d'une nouvelle cloche qui reçut le nom de Thèle et qui fut fondue avec les restes de la grosse cloche qui avait été brisée par les barbares allemands.

Sainte-Elisabeth se trouvait être la première de toutes les paroisses de Roubaix qui eut le plaisir d'entrer en possession d'une nouvelle cloche.  
Les infirmités du regretté chanoine Coquériaux furent très graves, il mourut le 8 février, à 10 heures, en l'église paroissiale, d'où son corps sera conduit au cimetière.

Alors dans tous les rangs de la population on a senti qu'il en faisait un témoignage vivant de l'excellence de la religion chrétienne. M. le Doyen de St-Elisabeth sera accompagné dans cette suprême émigration, d'une foule reconnaissante et doucement émue, se souvenant de celui qui, durant dix ans, s'est dévoué à compter pour le bien moral de tous, dont le zèle, l'ardeur et la grande charité étaient connus et admirés partout.

Le 11 janvier dernier, M. le Doyen de St-Elisabeth avait le plaisir de procéder au baptême d'une nouvelle cloche qui reçut le nom de Thèle et qui fut fondue avec les restes de la grosse cloche qui avait été brisée par les barbares allemands.

Sainte-Elisabeth se trouvait être la première de toutes les paroisses de Roubaix qui eut le plaisir d'entrer en possession d'une nouvelle cloche.  
Les infirmités du regretté chanoine Coquériaux furent très graves, il mourut le 8 février, à 10 heures, en l'église paroissiale, d'où son corps sera conduit au cimetière.

Alors dans tous les rangs de la population on a senti qu'il en faisait un témoignage vivant de l'excellence de la religion chrétienne. M. le Doyen de St-Elisabeth sera accompagné dans cette suprême émigration, d'une foule reconnaissante et doucement émue, se souvenant de celui qui, durant dix ans, s'est dévoué à compter pour le bien moral de tous, dont le zèle, l'ardeur et la grande charité étaient connus et admirés partout.

# LA FRATERNELLE des Combattants Roubaisiens

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE  
La Fraternelle des Combattants Roubaisiens, 43, rue de la Gare, reçoit tous les jours les cotisations des adhérents pour l'année 1920; elle inscrit également les nouveaux membres désireux de profiter des nombreux avantages qu'offre la société.

Pour la modique somme d'un franc par an, elle met à la disposition des militaires de la Grande Guerre pour les diverses publications qu'ils ont à formuler près des Pouvoirs publics, en outre, la prime de démobilisation de 250 fr., que encore à un grand nombre.

Elle aide à l'échange des Bons de la Défense nationale.  
Elle accorde une prime au mariage et du litige à la naissance des enfants, ainsi qu'une carte de pharmacien mutueliste pour la famille.  
Un bon conseil est à la disposition des commerçants adhérents, désireux de profiter de la clientèle des autres clients.  
Un service gratuit de constitution des dossiers de demande de guerre est ouvert tous les soirs de 18 à 19 h. 30 pour les adhérents.  
Une troupe de théâtre a été constituée et prend tous les jours de l'extension; peuvent en faire partie, les père, mère, veuve, fils ou sœur (à l'exclusion des frères) comme adhérents en temps de paix, et époux ou frères morts au champ d'honneur.  
La « Fraternelle » a réclaté près du groupe des députés combattants pour l'étude et la révision de questions très importantes, qui intéressent beaucoup de nos concitoyens :  
1<sup>o</sup> Les secours ou pénalités refusés aux parents belges habitant en France, dont les fils soldats français sont morts pour la France ;  
2<sup>o</sup> La question des intérêts des captifs engagés avant les hostilités, intérêts hypothécaires, intérêts militaires, intéressant les veuves de guerre et les mutilés ;  
3<sup>o</sup> L'échange des marks avec une perte importante, des prisonniers passés en Suisse, etc.  
Nous pouvons annoncer, d'ici maintenant, qu'une grande assemblée générale aura lieu le mois prochain, les administrateurs y recevront compte de leur mandat; une loterie sera tirée au cours de cette réunion.

## CUREUSE FORMALITE

La cérémonie, quelque peu déuotée, ordonnée par Dame Justice, qui consiste à publier, à son de trompe ou de caisse, un avis de décès et de prise de corps d'un meurtrier en fuite, s'est accomplie, dimanche matin, selon le rite que nous avons indiqué le 11 janvier.  
L'honorable huissier chargé de procéder à cette pittoresque cérémonie, est arrivé sur la Grand-Place, à 10 heures, accompagné d'un fonctionnaire portant un tambour — car la publication ne se fit pas à son de trompe — une certaine de curieux se massèrent autour des exécuteurs de l'ordonnance.  
Le tambour, sonnant de tambour, qui révéla sans doute autour des vieilles pierres de St-Martin, les échos endormis d'un autre siècle; puis, M. Paul Gaillard, avec toute la solennité voulue, donna lecture à haute et claire voix, des articles du Code que nous avons, hier, reproduits.  
La même formalité fut répétée rue Desbrière, devant l'ancien domicile de Victor Strassel, à la requête du Parquet de Valenciennes.

Les jours au Palais de Justice de Valenciennes, puis armurier militaire en cette même ville, curé de Fontaine-au-Pire, de St-Vincent-de-Paul (Créteil) et Watteville, où il s'occupa du Pèlerinage diocésain de Lourdes, dont il devint le Directeur, fonction qu'il a remplie jusqu'à ces derniers temps. Il fut enfin nommé curé-doyen de St-Elisabeth, lourde charge qu'il remplissait depuis plus de dix ans.

Le chanoine Coquériaux fut désigné comme évêque de Lille, nommé l'abbé Coquériaux, chanoine honoraire de la cathédrale N.-D. de la Treille.  
Le 11 janvier dernier, M. le Doyen de St-Elisabeth avait le plaisir de procéder au baptême d'une nouvelle cloche qui reçut le nom de Thèle et qui fut fondue avec les restes de la grosse cloche qui avait été brisée par les barbares allemands.

Sainte-Elisabeth se trouvait être la première de toutes les paroisses de Roubaix qui eut le plaisir d'entrer en possession d'une nouvelle cloche.  
Les infirmités du regretté chanoine Coquériaux furent très graves, il mourut le 8 février, à 10 heures, en l'église paroissiale, d'où son corps sera conduit au cimetière.

Alors dans tous les rangs de la population on a senti qu'il en faisait un témoignage vivant de l'excellence de la religion chrétienne. M. le Doyen de St-Elisabeth sera accompagné dans cette suprême émigration, d'une foule reconnaissante et doucement émue, se souvenant de celui qui, durant dix ans, s'est dévoué à compter pour le bien moral de tous, dont le zèle, l'ardeur et la grande charité étaient connus et admirés partout.

Le 11 janvier dernier, M. le Doyen de St-Elisabeth avait le plaisir de procéder au baptême d'une nouvelle cloche qui reçut le nom de Thèle et qui fut fondue avec les restes de la grosse cloche qui avait été brisée par les barbares allemands.

# Journal de Roubaix

2.200; de 10 à 11 h., 3.101 à 3.500; de 11 à 11 h. 30, 3.501 à 3.800; de 11 h. 30 à 12 h., 3.801 à 4.100; de 12 h. 30 à 1 h., 4.101 à 4.500; de 1 h. à 1 h. 30, 4.501 à 4.800.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — Le fabricant de tapis Duplex et C<sup>o</sup>, 85, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, a été remis en marche partielle le 6 février 1920.  
M. L. FLIPO, Bureau 14 fr. supérieur 1820. Prix d'achat, 2,50; prix de vente, 2,00, blanc 2,95; figures 1,50 et 3,00; mandataires 2,00. Programmes tous genres S à 12 le kg. 44227

DECOUVERTE D'UN CADAVRE DANS LE CANAL. — Dimanche matin, vers neuf heures, longeant le canal, entre le pont Ampère et celui de la Vierge, M. Gustave Bayard, domicilié rue de Rouen, 9, remarqua, flottant sur l'eau, un cadavre de femme qu'il réussit à ramener sur le berge.  
L'informant aussitôt par M. Bayard, le commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement, M. Doyn, se rendit sur les lieux, accompagné de M. le docteur Mousse.  
Aucune trace apparente de violence n'a été relevée; aussi croit-on se trouver devant une mort accidentelle, à moins que la malheureuse, dont on n'a pu encore identifier le cadavre, n'ait voulu mettre fin à ses jours.  
C'est une inconnue à cheveu blond; elle est d'une taille et d'une corpulence moyennes. Elle est vêtue d'un fichu noir en laine, d'un corsage de cotonnade noire à rayures blanches, d'un jupon bleu à volant. Elle porte en outre des souliers à lacets.  
Aucun indice d'identité, aucun papier, aucun bijou ont été trouvés sur elle.  
D'après les constatations médicales, cette mort a pu se produire dans la soirée de samedi, le corps ne semblant avoir séjourné dans l'eau que très peu de temps. Le corps a été transporté à l'hôpital de la Fraternelle.

LA SOCIÉTÉ GENERALE, 40, rue de la Gare, a l'honneur d'informer sa clientèle que ses bureaux et salons seront transférés à midi jusqu'à nouvel ordre. 44160

UN HOMME TOMBE ACCIDENTELLEMENT DANS LE CANAL. — Dimanche, vers 19 heures, M. François Renard, chargé de la surveillance du matériel des travaux de réparation au pont du canal de la rue Ampère, sur l'attention attirée par un bruit inouï, puis par un bruit d'au secours !  
A ce moment plusieurs personnes qui longeant le canal, vinrent pour s'assurer de ce qui se passait; elles aperçurent un homme qui se débattait dans l'eau. M. Joseph Pique, habitant rue du Courty, 61, et une autre personne dont on ignore le nom, descendirent dans l'eau et s'accrochèrent aux poignets de l'homme, puis le tirèrent à terre, parvinrent à saisir le malheureux et à le retirer de sa position critique.  
Transporté inanimé à l'hospice de l'« Aviron », voisin du lieu de l'accident, il reçut les soins de M. le docteur Druenne.  
Puis après, il revint à lui et déclara se nommer Richard Pluquet, ouvrier seigneur, âgé de 51 ans, demeurant au garni rue de Beauréart, 38. Avant d'être conduit à l'hospice de la Fraternelle, il a déclaré à la police qu'il voulait traverser le canal sur la petite passerelle de l'écluse, il avait perdu l'équilibre et était tombé à l'eau.  
On croit que M. Richard Pluquet en sera quitte pour quelques jours de repos.

LA CHICORÉE DU DILLI donne des Bonnes Primeurs à 5 francs le panier.  
HOSPICE DE BARBIEUX. — On nous prie d'indiquer : Les enfants orphelins et orphelines de l'Hospice de Barbieux dont les noms suivent (titulaires d'un livret de Caisse d'épargne, sont rivaux de vouloir bien le retirer dans le délai de quinze jours, à partir du dimanche 7 février, rue de Blanchessille, 37, de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. Faute de satisfaire à cette demande ils le 10 février, les fonds seront consignés à la Caisse des Dépôts et Consignations, sous le nom de l'abbé Delord, Pauline, Marguerite, Doulis Marceau, Jourdain, Paul, Delord, Palmire, Vianet Marie, Deroubaix Louis, Motte Georges, Cateau René, Tonnere Fernand, Deviane André.  
UNES PIÈCES DE TISSU DANS UNE CAVE. — Il y a quelques jours, nous annonçions la découverte dans une cave d'un immeuble inhabité de la rue de la Guinguette, de onze pièces de tissu noir et nous laissons supposer que ces pièces étaient produites par un fabricant de draps dérobés en gare de Roubaix, le 24 janvier dernier. Elles appartenaient à MM. Thérin et Cie, rue de la Fosse-aux-Cloches, qui, par les soins d'un transporteur, les avaient reçues de Bradford (Angleterre).  
Après avoir vérifié le montant de huit nouvelles pièces qui porteraient à 81 le nombre des restes et à près de 13.000 francs le montant des matières, l'assemblée a décidé les modifications aux articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> du règlement.  
Ce bilan qui constate la bonne situation dans laquelle se trouve la société est approuvé à l'unanimité.  
Après avoir vérifié le montant de huit nouvelles pièces qui porteraient à 81 le nombre des restes et à près de 13.000 francs le montant des matières, l'assemblée a décidé les modifications aux articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> du règlement.  
Ce bilan qui constate la bonne situation dans laquelle se trouve la société est approuvé à l'unanimité.

ARRÊTATION POUR VOL ET ABUS DE CONFIANCE. — La police a mis en état d'arrestation une jeune femme, M<sup>lle</sup> Jeanne Delaunoy, 258, rue Sagrain, dite du Vol d'un jeune commis au préjudice d'un co-locataire, M. Henri Delignea, et pour abus de confiance au préjudice de la principale locataire de l'immeuble, M<sup>lle</sup> Madeleine Delaunoy.  
UN TERRASSIER RENVERSE PAR UNE AUTO. — Samedi, un peu après 11 heures, M. Théophile Vanuffel, terrassier, âgé de 50 ans, a été renversé rue de Lannoy, par l'automobile de M. Robert Scoll, industriel, rue Pasteur, 15 à Lille. M. Vanuffel a été blessé à la tête par la roue arrière du véhicule. Conduit à la pharmacie de M. Deroubaix, le terrassier reçut les soins de M. le docteur Elie. Le docteur Elie a reconnu du blessé à son domicile à l'hospice de la Belle Promenade, à Lannoy.

VOL AU MARCHÉ. — Au moment où Mme Vantheghem, ménagère, rue de Fontenois, 128 bis, était en train de faire ses courses, samedi matin, à 10 heures, elle fut surprise par un voleur qui lui déroba une somme de 10 francs, une carte d'identité et deux bons de réquisition de laines à matras. Plainte a été déposée au commissariat de police du 3<sup>e</sup> arrondissement.  
LE SAOL est supérieur à la meilleure laine, le paquet 9 fr. 100.  
UNE OUVRIÈRE SOIGNEUSE ARRÊTÉE. — M. Buchart, commissaire de police, a mis en état d'arrestation une ouvrière seigneur, Maria Dupont, âgée de 52 ans, demeurant rue Franklin, 158. Cette femme, qui a été transférée à la maison d'arrêt de Lille, est inculpée d'un vol de six kilos de laines au préjudice de son patron, M. Follet, slateur, rue de Beauvoisin.

UNE ARRESTATION POUR VOL DE POULETS. — Nous avons annoncé que le sieur Régis Hays avait été arrêté sous l'inculpation de vol de poulets. Le mandat de comparution s'applique pas à lui mais à son frère, Henri Hays, qui n'a rien à voir dans cette affaire. Les poulets n'ont pas été volés au préjudice de M. Antoine Serrurier, contrairement à ce qui a été dit, mais à un marchand de volailles de la rue de Mouvaux, à Roubaix.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

# Journal de Roubaix

2.200; de 10 à 11 h., 3.101 à 3.500; de 11 à 11 h. 30, 3.501 à 3.800; de 11 h. 30 à 12 h., 3.801 à 4.100; de 12 h. 30 à 1 h., 4.101 à 4.500; de 1 h. à 1 h. 30, 4.501 à 4.800.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA Vierge, 10, rue de la Vierge, sera terminée le 12 février 1920.

# Journal de Roubaix

2.200; de 10 à 11 h., 3.101 à 3.500; de 11 à 11 h. 30, 3.501 à 3.800; de 11 h. 30 à 12 h., 3.801 à 4.100; de 12 h. 30 à 1 h., 4.101 à 4.500; de 1 h. à 1 h. 30, 4.501 à 4.800.

UN SUICIDE, RUE DU HAZEL. — Une ménagère, Mme Clémence Montagne-Quivy, âgée de 49 ans, demeurant 69, rue du Hazel, a été trouvée pendue, dimanche matin, à la rampe de l'escalier qui conduit à l'étage. La ménagère avait laissé une lettre dans laquelle elle manifestait sa funeste détermination. Elle aurait agi, croit-on, dans une crise de neurasthénie.  
M. Marchal, commissaire de police, a fait les constatations.  
LE BRAS DANS LE METIER. — Au tisserand, M. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

# Journal de Roubaix

2.200; de 10 à 11 h., 3.101 à 3.500; de 11 à 11 h. 30, 3.501 à 3.800; de 11 h. 30 à 12 h., 3.801 à 4.100; de 12 h. 30 à 1 h., 4.101 à 4.500; de 1 h. à 1 h. 30, 4.501 à 4.800.

UN SUICIDE, RUE DU HAZEL. — Une ménagère, Mme Clémence Montagne-Quivy, âgée de 49 ans, demeurant 69, rue du Hazel, a été trouvée pendue, dimanche matin, à la rampe de l'escalier qui conduit à l'étage. La ménagère avait laissé une lettre dans laquelle elle manifestait sa funeste détermination. Elle aurait agi, croit-on, dans une crise de neurasthénie.  
M. Marchal, commissaire de police, a fait les constatations.  
LE BRAS DANS LE METIER. — Au tisserand, M. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.

UN DOCTEUR ARRACHÉ. — A l'établissement de MM. Lortholomée-Léon et fils, rue de l'Éclair, un tisserand, M. Juste Leclercq, 38 ans, demeurant 95 rue d'Outende, a eu l'avant-bras gauche comprimé entre un engrenage et le bâti de métier en dégageant le fil de l'aiguille. Il en est résulté une plaie contuse du bord radial qui, suivant M. le docteur Huriez, nécessitera un repos de vingt jours.